

Bourse aux jouets, vêtements et puériculture

REGLEMENT

Article 1 : L'AL-APE de l'Ecole Publique de Plourhan organise le dimanche 17 novembre une bourse aux jouets, vêtements et puériculture à la salle des fêtes de Plourhan de 9h à 17h.

Article 2 : Les exposants sont exclusivement des particuliers.

Article 3 : L'engagement de réservation (chèque à l'inscription et attestation sur l'honneur pour les particuliers dûment complétée) est irrévocable et non remboursé. Il doit être accompagné d'une copie de pièce d'identité. Tout dossier incomplet au mardi 12 novembre sera refusé.

Article 4 : La location de l'emplacement est fixée à 2.50 € le mètre linéaire pour le boulodrome et de 4.50 € pour la salle des fêtes et l'ancienne cantine. A noter qu'1 portant = 1 mètre linéaire. Le nombre de mètres à réserver doit être un nombre entier.

Article 5 : Les exposants seront placés par les organisateurs entre 7h30 et 8h30. Les emplacements seront attribués selon l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Article 6 : Tout emplacement non occupé à 8h45 pourra être reloué par les organisateurs.

Article 7 : Les exposants sont responsables de la vente et de leur matériel. Les objets exposés demeurent sous leur entière responsabilité en cas de casse, vol ou autre préjudice. Il leur incombe de prévoir ou non une assurance.

Article 8 : L'AL-APE s'engage à faire de la publicité.

Article 9 : Ouverture de la vente au public de 9h à 17h. L'entrée est gratuite pour le public.

CONTACT

07 82 26 36 64

alape.plourhan@orange.fr

FACEBOOK : AlApePlourhan

